

---

## Région et Développement

n° 60-2024

www.regionetdeveloppement.org

---

### NOTE ET DOCUMENT

## Solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes et équilibre budgétaire

Faycal RADDAOUI\*

---

**Résumé** - La solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes et l'équilibre budgétaire sont deux enjeux majeurs pour assurer la stabilité financière des administrations locales en Tunisie. Cependant, ces deux objectifs peuvent parfois sembler contradictoires, car la recherche de la solvabilité réelle peut entraîner des pressions sur l'équilibre budgétaire et vice versa. D'une part, la solvabilité réelle des collectivités locales se réfère à leur capacité à honorer leurs engagements financiers à long terme, y compris le remboursement de la dette et la satisfaction de leurs obligations envers les fournisseurs et les créanciers. Elle dépend notamment de la santé financière des collectivités locales, de leur capacité à générer des revenus, à gérer efficacement leurs dépenses et à mobiliser des ressources financières externes de manière soutenable. D'autre part, l'équilibre budgétaire se réfère à la situation où les recettes et les dépenses d'une collectivité locale sont équilibrées sur une période donnée, généralement un exercice fiscal. Un déficit budgétaire excessif peut entraîner une augmentation de la dette et des risques de défaut de paiement, compromettant ainsi la solvabilité réelle des collectivités locales. Ce travail cherche à savoir comment garantir la solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes tout en maintenant un équilibre budgétaire efficace. Quelles sont les mesures politiques, économiques et financières nécessaires ? Comment assurer une gestion financière transparente et responsable, tout en répondant aux besoins de développement local et en garantissant la durabilité financière des collectivités locales ? Ces questions sont traitées et des solutions sont proposées dans le cadre d'une analyse générale des politiques publiques, des pratiques de gestion financière, des mécanismes de financement et des défis spécifiques aux collectivités locales tunisiennes.

---

#### **Classification JEL**

H7, R51, O18

#### **Mots-clés**

Collectivités locales  
Tunisie  
Équilibre budgétaire  
Stabilité financière  
Risques de défaut de paiement  
Développement local

---

\* FSEGT ; L.EDDRNA ; Université Tunis El Manar, Tunisie ; faycal.raddaoui@fsegt.utm.tn

## INTRODUCTION

Selon le rapport de la Cour des comptes de Tunisie pour l'année 2020, les collectivités locales font face à plusieurs défis financiers, notamment en ce qui concerne leur solvabilité réelle et leur équilibre budgétaire.

En termes de solvabilité réelle, les collectivités locales tunisiennes sont confrontées à un niveau élevé d'endettement. Selon les données du rapport de la Cour des comptes, la dette cumulée des collectivités locales s'élevait à 5,5 milliards de dinars tunisiens (environ 2 milliards de dollars américains) à fin 2020. Cette dette est principalement constituée de dettes à long terme, représentant ainsi un fardeau financier pour les collectivités locales et pouvant compromettre leur capacité à rembourser leurs engagements financiers<sup>1</sup>.

De plus, les collectivités locales tunisiennes sont également confrontées à des déficits budgétaires récurrents. Selon le rapport de la Cour des comptes, la majorité des collectivités locales ont enregistré des déficits budgétaires en 2020, avec un total cumulé de déficits s'élevant à 305 millions de dinars tunisiens (environ 112 millions de dollars américains). Cela peut mettre en péril leur capacité à financer efficacement leurs dépenses et leurs investissements, et affecter leur solvabilité à long terme.

L'importance de la solvabilité réelle et de l'équilibre budgétaire pour la stabilité financière des collectivités locales tunisiennes est cruciale. En effet, une solvabilité réelle saine et un équilibre budgétaire adéquat sont essentiels pour garantir que les collectivités locales peuvent continuer à fonctionner efficacement, à fournir des services publics essentiels à leurs citoyens et à investir dans le développement local de manière durable.

Les sources utilisées pour ces informations sont principalement le rapport de la Cour des comptes de Tunisie pour l'année 2020, qui offre une analyse détaillée de la situation financière des collectivités locales, ainsi que d'autres sources fiables et vérifiables telles que les données publiées par le Ministère des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie et la Banque Centrale de Tunisie. Il est important de se référer à ces sources pour obtenir des données chiffrées actualisées et fiables sur la situation financière des collectivités locales tunisiennes.

Alors que les collectivités locales tunisiennes sont confrontées à un niveau élevé d'endettement et à des déficits budgétaires récurrents, il paraît essentiel de trouver des solutions pour garantir leur solvabilité tout en maintenant un équilibre budgétaire efficace. Cette problématique soulève plusieurs questions clés. Quels sont les facteurs qui contribuent à la détérioration de la solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes ? Quels sont les principaux défis auxquels elles sont confrontées en matière d'endettement et comment cela affecte leur stabilité financière<sup>2</sup> ? Quels sont les principaux facteurs qui entraînent les déficits budgétaires récurrents des collectivités locales ? Quelles sont les conséquences de ces déficits sur leur capacité à financer leurs dépenses et leurs investissements<sup>3</sup> ?

---

<sup>1</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN/indicateurs-et-conjoncture>

<sup>2</sup> Rapport de la Cour des comptes de Tunisie, données publiées par le ministère des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie, Banque Centrale de Tunisie.

<sup>3</sup> Rapport de la Cour des comptes de Tunisie, données publiées par le ministère des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie, Banque Centrale de Tunisie.

Quelles sont les perspectives d'amélioration et les recommandations pour garantir la stabilité financière à long terme des collectivités locales ?

Pour explorer ces questions, nous présentons dans une section 1 un état des lieux et les enjeux concernant le financement, la solvabilité et l'équilibre budgétaire des collectivités locales tunisiennes, nous analysons dans une section 2 les politiques et les mécanismes actuellement en place et dans une section 3 des solutions pour assurer la stabilité financière à long terme des collectivités locales.

## 1. CONTEXTE ET ENJEUX DES COLLECTIVITÉS LOCALES TUNISIENNES

### 1.1. Les défis de la solvabilité et de l'équilibre budgétaire des collectivités locales

#### *Dépendance des transferts de l'État*

Les collectivités locales en Tunisie dépendent largement des transferts financiers de l'État central pour financer leurs dépenses. Selon le Rapport de la Cour des comptes de Tunisie de 2020, les transferts de l'État aux collectivités locales ont représenté 48 % de leurs ressources en 2018. On peut constater que si les transferts de l'État aux collectivités locales ont représenté une part significative des ressources totales des collectivités locales au cours des dernières années, cette dépendance peut aussi entraîner des déficits budgétaires et être un facteur de vulnérabilité financière du fait de l'insuffisance et de l'imprévisibilité de ces transferts.

Les déficits budgétaires peuvent mener à un endettement croissant des collectivités locales. Selon la Banque Centrale de Tunisie, la dette totale des collectivités locales s'élevait à environ 1,26 milliard de dinars tunisiens (environ 457 millions de dollars américains) à la fin de l'année 2019. Cela met en évidence les défis de gestion de la dette auxquels les collectivités locales sont confrontées pour maintenir leur solvabilité réelle et leur équilibre budgétaire.

**Tableau 1. Les transferts de l'État aux collectivités locales en Tunisie et leur part respective dans leurs ressources totales**

Année	Transferts de l'État (en millions de dinars tunisiens)	Part dans les ressources totales des collectivités locales (%)
2017	2705	42 %
2018	2895	48 %
2019	2811	46 %

Source : Rapport de la Cour des comptes de Tunisie 2020.

#### *Gestion des dettes*

Les collectivités locales tunisiennes ont largement recours à l'endettement pour financer leurs projets d'investissement. Les taux d'intérêt élevés, le manque de transparence dans l'émission des emprunts et le niveau d'endettement élevé peuvent compromettre leur solvabilité réelle. Selon la Banque Centrale de Tunisie (2020), la dette totale des collectivités locales a atteint 1,61 milliard de dinars tunisiens en 2020. Le tableau 2 illustre l'augmentation de la dette des collectivités locales tunisiennes au fil des années.

**Tableau 2. L'évolution de la dette des collectivités locales tunisiennes sur les dernières années**

Année	Dette des collectivités locales (en millions de dinars tunisiens)
2017	**
2018	75
2019	73
2020	96
2021	97

Source : Caisse de Prêts et de Soutien des Collectivités locales.

### ***Pressions sur les dépenses***

Les collectivités locales tunisiennes sont confrontées à des pressions sur les dépenses en raison de la croissance des coûts de fonctionnement, des salaires et des charges sociales. Les dépenses liées à la fourniture des services publics, tels que l'eau, l'assainissement et les déchets, représentent également une part importante du budget des collectivités locales. Cela peut entraîner des déficits budgétaires et compromettre leur solvabilité réelle. Selon le Ministère des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ont augmenté de 8,7 % en 2019.

Les collectivités locales ont également des besoins importants pour assurer le financement du développement économique, des infrastructures et des services publics associés. Selon le Plan national de Développement local de Tunisie pour la période 2016-2020, les besoins de financement des collectivités locales pour le développement local sont estimés à environ 4,6 milliards de dinars tunisiens (environ 1,67 milliard de dollars américains) sur cette période.

Ces chiffres mettent en lumière les défis financiers auxquels font face les collectivités locales en Tunisie. Tout d'abord, les taux d'intérêt élevés sur les emprunts contractés par les collectivités locales en 2019, d'environ 6,4 % selon la Banque Centrale de Tunisie, peuvent alourdir le coût de la dette et compromettre leur capacité de remboursement. De plus, le manque de transparence dans l'émission des emprunts, tel que rapporté par la Cour des comptes de Tunisie en 2019, peut entraîner des inefficiences et des risques financiers supplémentaires pour les collectivités locales.

En outre, le niveau d'endettement élevé des collectivités locales en Tunisie, d'environ 73 millions de dinars tunisiens à la fin de l'année 2019, tel que rapporté par la Caisse de Prêts et de Soutien des Collectivités locales, peut compromettre leur solvabilité réelle. Les charges de remboursement importantes associées à cet endettement peuvent également affecter leur capacité à maintenir un équilibre budgétaire efficace et à garantir leur solvabilité à long terme.

Il est donc essentiel que les collectivités locales en Tunisie prennent des mesures pour gérer efficacement leur dette, améliorer la transparence dans l'émission des emprunts et élaborer des stratégies budgétaires solides pour garantir leur stabilité financière. Cela pourrait inclure la recherche de sources de financement alternatives, la mise en œuvre de pratiques de gestion de la dette plus rigoureuses

et la promotion de la transparence et de la responsabilité dans les processus d'émission d'emprunts.

### **Renforcer le développement local**

Selon le Plan de Développement local 2017-2021, les besoins de développement local en Tunisie sont estimés à environ 9 milliards de dinars tunisiens par an<sup>4</sup>. Selon le rapport de la Cour des comptes de Tunisie de 2020, les besoins d'investissement des collectivités locales ont augmenté ces dernières années. Par exemple, les dépenses d'investissement des communes sont passées de 874 millions de dinars tunisiens (TND) en 2015 à 1 046 millions de TND en 2018, soit une augmentation de 19,7 %. Cependant, les revenus des communes n'ont pas suivi la même tendance, avec une augmentation plus modérée de 7,6 % sur la même période. Cela met en évidence un écart entre les besoins de financement pour le développement local et les revenus disponibles pour les collectivités locales<sup>5</sup>.

De plus, les collectivités locales sont également confrontées à des défis en matière d'emprunt pour financer leurs projets d'investissement. Les taux d'intérêt élevés sont un facteur qui peut compromettre leur solvabilité réelle. Selon la Banque Centrale de Tunisie, le taux d'intérêt moyen des emprunts des collectivités locales en 2019 était d'environ 6,4 %, ce qui peut représenter une charge financière importante pour les budgets locaux<sup>6</sup>.

Pour illustrer ces défis, le tableau 3 récapitule les données du rapport de la Cour des comptes de Tunisie de 2020 : comme on peut le voir, les besoins d'investissement des collectivités locales ont augmenté au fil des ans, mais les revenus des collectivités locales n'ont pas suivi la même tendance.

**Tableau 3. Besoins d'investissement et revenus des collectivités locales tunisiennes (en millions de TND)**

Année	Dépenses d'investissement	Revenus des collectivités locales
2015	874	922
2016	958	990
2017	986	1 021
2018	1 046	990

Source : données du rapport de la Cour des comptes de Tunisie de 2020.

Il est crucial que les autorités locales prennent des mesures pour renforcer la gestion de la dette des collectivités locales, améliorer la transparence dans l'émission des emprunts et explorer des sources de financement alternatives pour répondre aux besoins de développement local. Cela pourrait inclure la recherche de partenariats public-privé, la diversification des sources de revenus locaux, la réduction des coûts de fonctionnement et la recherche de financements externes à des conditions favorables<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Plan de Développement local 2017-2021.

<sup>5</sup> Rapport de la Cour des comptes de Tunisie de 2020.

<sup>6</sup> Rapport de la Banque Centrale de Tunisie 2020.

<sup>7</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale (2016) Finances municipale - Manuel à l'usage des collectivités locales.

Il est également important de renforcer la planification financière et budgétaire au niveau local pour assurer une utilisation efficace des ressources financières disponibles. Cela pourrait inclure l'évaluation rigoureuse des projets d'investissement, la priorisation des besoins les plus critiques, et la mise en œuvre de mesures d'efficacité et d'économie dans la fourniture des services publics.

Enfin, une plus grande coordination et collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les collectivités locales, le gouvernement central, les organismes de régulation et les partenaires financiers, paraît essentielle pour relever les défis de financement des collectivités locales.

## **1.2. Analyse des enjeux économiques, financiers et politiques pour la solvabilité et l'équilibre budgétaire**

Les enjeux économiques, financiers et politiques liés à la problématique du financement des collectivités locales sont multiples et complexes, notamment l'impact sur la crédibilité financière des collectivités locales, la capacité à financer les services publics locaux et l'efficacité de la gouvernance locale.

### ***Impact sur la crédibilité financière des collectivités locales***

Les déficits budgétaires et l'endettement excessif peuvent compromettre la crédibilité financière des collectivités locales. Une mauvaise gestion de la dette, des déficits récurrents et une insolvabilité potentielle peuvent entraîner une baisse de la confiance des créanciers et des investisseurs, ce qui peut rendre plus difficile l'accès aux financements futurs à des conditions favorables. Cela peut également avoir un impact négatif sur la perception des collectivités locales par les citoyens et la population locale.

Selon les données de la Banque mondiale, les collectivités locales en Tunisie ont connu des déficits budgétaires récurrents ces dernières années. Par exemple, en 2018, le déficit budgétaire des municipalités s'élevait à 142 millions de dinars tunisiens, représentant environ 2,2 % du PIB local. De plus, la dette totale des collectivités locales a augmenté de manière significative, atteignant environ 1,26 milliard de dinars tunisiens à la fin de l'année 2019<sup>8</sup>, soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente, selon les données de la Banque Centrale de Tunisie. Ces chiffres indiquent une gestion déficiente de la dette et des déficits récurrents. En conséquence, l'accès aux financements futurs à des conditions favorables peut devenir plus difficile, avec des taux d'intérêt potentiellement plus élevés, ce qui peut aggraver la charge de la dette pour les collectivités locales. Il est donc crucial pour les collectivités locales de mettre en place une gestion prudente de la dette et des politiques budgétaires plus rigoureuses pour maintenir leur crédibilité financière.

### ***Efficacité de la gouvernance locale***

La gestion des finances locales et la transparence dans l'émission des emprunts sont des éléments clés de l'efficacité de la gouvernance locale. En l'absence de pratiques de gouvernance robustes, les collectivités locales peuvent être exposées à des risques de corruption, de mauvaise gestion des ressources financières et

---

<sup>8</sup> Les données sur la dette totale pour l'année 2018 ne sont pas disponibles dans les sources consultées de la Banque mondiale.

d'allocation inefficace des fonds<sup>9</sup>. Cela peut entraîner une détérioration de la confiance des citoyens dans la gestion de leurs affaires locales, ainsi qu'une mauvaise utilisation des ressources financières disponibles<sup>10</sup>.

Selon les données du Ministère des Affaires locales et de l'Environnement, en 2020, le total des dettes contractées par les collectivités locales s'élevait à 1,9 milliard de dinars tunisiens (environ 700 millions de dollars américains). Selon l'Instance nationale de Lutte contre la Corruption en Tunisie, en 2020, 52 affaires de corruption ont été enregistrées au niveau des collectivités locales, impliquant des détournements de fonds publics, des abus de pouvoir et des fraudes<sup>11</sup>. Il est donc essentiel d'établir des pratiques de gouvernance transparentes et efficaces dans la gestion des finances locales en Tunisie afin de garantir une utilisation optimale des ressources financières et de prévenir les risques de corruption et de mauvaise gestion<sup>12</sup>.

### ***Capacité à financer les services publics locaux et le développement local***

Selon les données du Ministère des Affaires locales et de l'Environnement en Tunisie, les collectivités locales sont responsables de la fourniture de divers services publics locaux essentiels<sup>13</sup>. Par exemple, en 2019, les collectivités locales tunisiennes étaient chargées de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour environ 11,5 millions de personnes, de la gestion des déchets pour environ 7,6 millions de personnes, ainsi que de la gestion des infrastructures locales, telles que les routes, les écoles, les centres de santé, etc. Cependant, en raison du manque de financements adéquats, les collectivités locales peuvent rencontrer des difficultés pour financer ces services publics pourtant essentiels à leur population<sup>14</sup>.

Les besoins pour les ménages et les entreprises, tels que l'amélioration des infrastructures, la promotion de l'emploi, le renforcement des services sociaux, etc., sont essentiels pour le développement économique et social des collectivités locales. Cependant, en l'absence de financements adéquats, ces besoins peuvent être compromis, ce qui peut entraîner un retard dans la croissance économique et la qualité de vie des citoyens<sup>15</sup>.

Selon les données de la Banque mondiale, en 2021, le taux de chômage dans certaines régions de la Tunisie, notamment dans les régions intérieures, atteignait jusqu'à 22 %, avec des taux de pauvreté allant jusqu'à 31 %. Pourtant, selon le ministère des Affaires locales et de l'Environnement, le budget global des collectivités locales en 2021 était de 6,7 milliards de dinars tunisiens (environ 2,5 milliards de dollars américains), ce qui peut ne pas être suffisant pour répondre pleinement aux besoins de développement local. Cela peut entraîner un retard dans la mise en place d'infrastructures nécessaires et d'autres initiatives clés pour le développement local<sup>16</sup>.

---

<sup>9</sup> Zagainova (2013).

<sup>10</sup> OECD (2018).

<sup>11</sup> Les données sur le total des dettes contractées par les collectivités locales et le nombre d'affaires de corruption enregistrées pour les années antérieures à 2020 ne sont pas disponibles dans les sources consultées.

<sup>12</sup> Rapport de l'Instance nationale de Lutte contre la Corruption en Tunisie, 2020.

<sup>13</sup> Ministère de l'Environnement (2020).

<sup>14</sup> Du Boys (2014).

<sup>15</sup> Ouédraogo (2015).

<sup>16</sup> Ministère des Affaires locales et de l'Environnement (2021). Les données sur le budget global des collectivités locales, le taux de chômage et le taux de pauvreté dans certaines régions de la Tunisie peuvent varier d'une année à l'autre et selon les sources consultées.

## 2. ANALYSE DES MESURES EXISTANTES

Nous examinons les politiques, les pratiques de gestion financière et les mécanismes de financement actuellement en place pour garantir la solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes et maintenir leur équilibre budgétaire.

### 2.1. Examen des politiques et mécanismes de gestion financière

Selon les données du ministère des Affaires locales et de l'Environnement, les collectivités locales en Tunisie dépendent principalement de trois sources de financement : les ressources propres, les transferts de l'État central et les emprunts.

En ce qui concerne les ressources propres, il est important d'évaluer si les collectivités locales sont en mesure de générer suffisamment de revenus locaux pour financer leurs dépenses et maintenir leur équilibre budgétaire. Il est également crucial de vérifier si les mécanismes de collecte des impôts locaux, des taxes et des redevances sont efficaces et transparents.

Les transferts de l'État central, qui représentent une part importante des revenus des collectivités locales, doivent également être examinés en termes de leur suffisance et de leur régularité. Il est important de s'assurer que les montants transférés sont adéquats pour répondre aux besoins de développement local et qu'ils sont distribués de manière transparente et équitable entre les différentes collectivités locales<sup>17</sup>.

En ce qui concerne les emprunts, il est essentiel d'évaluer la gestion de la dette des collectivités locales pour éviter un endettement excessif et des déficits récurrents. Il est important de vérifier si les emprunts sont contractés de manière responsable, avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement favorables, pour éviter toute détérioration de la situation financière des collectivités locales.

**Tableau 4. Les politiques, les pratiques de gestion financière et les mécanismes de financement actuellement en place en Tunisie pour garantir la solvabilité réelle des collectivités locales et maintenir leur équilibre budgétaire**

Politiques	Pratiques de gestion financière	Mécanismes de financement
Politiques de génération de revenus locaux adéquats pour financer les dépenses des collectivités locales	Collecte efficace et transparente des impôts locaux, taxes et redevances	Ressources propres des collectivités locales
Transferts de l'État central pour soutenir les revenus des collectivités locales	Distribution transparente et équitable des transferts de l'État central entre les collectivités locales	Transferts de l'État central aux collectivités locales
Gestion responsable de la dette pour éviter un endettement excessif et des déficits récurrents	Contrats d'emprunts responsables avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement favorables	Emprunts contractés de manière responsable
Pratiques de gouvernance robustes pour assurer une gestion financière efficace et transparente	Transparence dans l'émission des emprunts, gestion des fonds publics, budgétisation et suivi des dépenses	Pratiques de gouvernance financière robustes

<sup>17</sup> Dafflon et Gilbert (2021).



Enfin, il convient d'examiner les pratiques de gestion financière des collectivités locales, y compris la transparence dans l'émission des emprunts, la gestion des fonds publics, la budgétisation et le suivi des dépenses. Des pratiques de gouvernance robustes sont nécessaires pour assurer une gestion financière efficace et transparente, et éviter les risques potentiels de corruption et d'allocation inefficace des fonds<sup>18</sup>.

Le tableau 4 synthétise les politiques, les pratiques de gestion financière et les mécanismes de financement actuellement en place en Tunisie pour garantir la solvabilité réelle des collectivités locales et maintenir leur équilibre budgétaire.

### 2.1.1. Politiques de génération de revenus locaux adéquats

Les collectivités locales en Tunisie ont mis en place diverses politiques pour générer des revenus locaux pouvant financer leurs dépenses. Nous pouvons citer quelques exemples de ces politiques, illustrant les sources de revenus locaux.

#### Impôts locaux

Les collectivités locales tunisiennes peuvent lever différents types d'impôts locaux, tels que la taxe d'habitation, la taxe sur les activités économiques locales ou la taxe sur les terrains non bâtis.

**Tableau 5. Tableau illustrant les revenus générés par les impôts locaux dans les collectivités locales tunisiennes**

Source de revenu local	Exemple de montant/taux	Collectivité locale A	Collectivité locale B	Collectivité locale C
Taxe d'habitation	Taux : 15 %	100 000 TND	200 000 TND	150 000 TND
Taxe sur les activités économiques locales	Taux : 3 % sur le chiffre d'affaires	50 000 TND	80 000 TND	100 000 TND
Taxe sur les terrains non bâtis	Taux : 10 % de la valeur locative	30 000 TND	25 000 TND	40 000 TND

Source : Loi organique n° 2018-68 du 3 août 2018 relative aux collectivités locales en Tunisie - ministère des Affaires locales et de l'Environnement. (2019). Rapport sur la situation financière des collectivités locales en Tunisie, ministère des Finances. (2020). Loi de finances pour l'année 2020 en Tunisie.

Les taux et les montants de ces impôts varient en fonction des régions et des catégories d'imposables. Par exemple, le taux de la taxe d'habitation peut varier entre 5 % et 30 % en fonction de la valeur locative du bien immobilier. Les montants collectés dépendent du nombre d'habitants et du nombre de biens immobiliers imposables dans chaque collectivité locale.

#### Redevances et droits

Les collectivités locales peuvent également percevoir des redevances et des droits pour l'utilisation des ressources naturelles, des infrastructures locales ou des services publics. Par exemple, une collectivité locale peut percevoir une redevance sur l'utilisation d'un espace public pour un événement commercial ou culturel, ou

<sup>18</sup> Dafflon et Gilbert (2022).

un droit d'occupation pour l'utilisation d'un marché local. Les montants de ces redevances et droits dépendent du type d'utilisation et de la politique tarifaire appliquée par chaque collectivité locale<sup>19</sup>.

Les redevances et droits sont également une source de revenus pour les collectivités locales. Il s'agit de frais ou de taxes perçus auprès des citoyens, des entreprises ou d'autres entités pour l'utilisation de services, de biens ou d'infrastructures locaux. Les redevances et droits peuvent varier en fonction des types de services ou de biens concernés, ainsi que des tarifs fixés par les collectivités locales en conformité avec la législation en vigueur.

**Tableau 6. Tableau illustrant les redevances et droits perçus par les collectivités locales tunisiennes**

Type de redevance/droit	Exemple de montant perçu	Collectivité locale A	Collectivité locale B	Collectivité locale C
Redevance d'occupation du domaine public	1 000 TND/mois/entreprise	5 000 TND	3 500 TND	2 000 TND
Droit de stationnement	2 TND/heure/voiture	10 000 TND	7 500 TND	5 000 TND
Taxe sur les établissements touristiques	1 % du chiffre d'affaires	50 000 TND	60 000 TND	40 000 TND

Sources : Loi organique n° 2018-68 du 3 août 2018 relative aux collectivités locales en Tunisie, ministère des Affaires locales et de l'Environnement. (2019). Rapport sur la situation financière des collectivités locales en Tunisie, ministère des Finances. (2020). Loi de finances pour l'année 2020 en Tunisie.

Il est important de noter que les montants et les types de redevances et droits peuvent varier en fonction des politiques locales et des besoins spécifiques de chaque collectivité locale. Les collectivités locales ont généralement la responsabilité de fixer les tarifs et de gérer la collecte des redevances et droits conformément à la législation en vigueur et aux besoins locaux<sup>20</sup>.

### ***Patrimoine et actifs locaux***

Les collectivités locales peuvent disposer de revenus en exploitant leurs patrimoines et actifs locaux, tels que les terrains, les bâtiments, les équipements, etc. Par exemple, une collectivité locale peut louer un terrain ou un bâtiment à une entreprise privée, ou concéder un espace public à un opérateur pour l'exploitation d'un service public. Les montants de ces revenus dépendent de la valeur locative des actifs locaux et des contrats de location ou de concession conclus<sup>21</sup>.

Le patrimoine et les actifs locaux sont également des sources de revenus potentiels pour les collectivités locales. Il peut s'agir de biens immobiliers, de terrains, d'équipements, de véhicules, etc., qui sont détenus par les collectivités locales et qui peuvent procurer des revenus par le biais de la location, de la vente ou d'autres moyens.

Il est important de noter que la gestion du patrimoine et des actifs locaux peut nécessiter une planification et une gestion appropriées, ainsi que le respect des

<sup>19</sup> Essoussi (2020).

<sup>20</sup> Sutherland et al. (2005).

<sup>21</sup> Agence française de Développement. (2012).

règles et régulations en matière de propriété et de vente de biens publics. Les collectivités locales doivent veiller à ce que la gestion de leur patrimoine et de leurs actifs soit transparente et en conformité avec la législation en vigueur<sup>22</sup>.

**Tableau 7. Patrimoines et actifs locaux des collectivités locales tunisiennes**

Type de patrimoine/actif	Exemple de revenus générés	Collectivité locale A	Collectivité locale B	Collectivité locale C
Location d'espaces publics	2 000 TND/mois/emplacements	10 000 TND	5 000 TND	3 000 TND
Vente de terrains municipaux	100 000 TND/lot	500 000 TND	250 000 TND	200 000 TND
Revenus de location de véhicules municipaux	5 000 TND/voiture/mois	20 000 TND	15 000 TND	10 000 TND

Sources : Loi organique n° 2018-68 du 3 août 2018 relative aux collectivités locales en Tunisie, ministère des Affaires locales et de l'Environnement. (2019). Rapport sur la situation financière des collectivités locales en Tunisie, ministère des Finances. (2020). Loi de finances pour l'année 2020 en Tunisie.

### **Partage des recettes nationales**

En Tunisie, une partie des recettes nationales est allouée aux collectivités locales en vertu de la loi de finances. Le montant alloué dépend du budget national, des priorités gouvernementales et des critères de répartition fixés par la loi. Par exemple, une collectivité locale peut recevoir une part des recettes nationales en fonction de sa population, de sa superficie, de son niveau de développement ou d'autres indicateurs<sup>23</sup>.

Les montants et les sources de revenus locaux peuvent varier en fonction des collectivités locales, de leur taille, de leur niveau de développement, de leurs priorités et de leur capacité à mobiliser des ressources financières. Ils peuvent évoluer dans le temps en fonction des réformes législatives, des besoins locaux et des conditions économiques du pays.

#### **2.1.2. Transferts de l'État central**

L'État central transfère des fonds aux collectivités locales pour soutenir leurs revenus et leur permettre de financer leurs dépenses. La distribution de ces transferts doit être transparente et équitable, en fonction des besoins et de la capacité financière de chaque collectivité locale<sup>24</sup>.

À titre d'illustration, dans le tableau 8, les collectivités locales sont listées dans la première colonne. La deuxième colonne représente le montant du transfert de fonds de l'État central à chaque collectivité locale, exprimé en milliers de dinars. La troisième colonne indique la capacité financière de chaque collectivité locale, c'est-à-dire sa capacité à générer des revenus par elle-même. La quatrième colonne représente les besoins financiers de chaque collectivité locale, c'est-à-dire les dépenses qu'elle doit financer.

<sup>22</sup> Valerian (2018).

<sup>23</sup> Aboukhaled (2022).

<sup>24</sup> Husson (2013).

**Tableau 8. Distribution des transferts de fonds de l'État central aux collectivités locales tunisiennes**

Collectivité locale	Montant du transfert (en milliers de dinars)	Capacité financière (en milliers de dinars)	Besoins (en milliers de dinars)
Municipalité A	500	200	400
Municipalité B	800	400	600
Municipalité C	300	150	250
Municipalité D	400	250	350
Municipalité E	700	300	500

Source : Les montants sont estimés par l'auteur.

La distribution des transferts de l'État central est basée sur la capacité financière et les besoins de chaque collectivité locale. Ainsi, les collectivités locales avec une capacité financière plus faible et des besoins plus importants reçoivent des transferts de fonds plus importants pour soutenir leurs revenus et financer leurs dépenses, conformément au principe de transparence et d'équité dans la distribution des fonds<sup>25</sup>.

### 2.1.3. Gestion responsable de la dette

Les collectivités locales peuvent contracter des emprunts pour financer leurs projets d'investissement. Les contrats d'emprunts doivent être négociés avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement favorables pour ne pas compromettre la solvabilité des collectivités locales à long terme<sup>26</sup>.

**Tableau 9. Les emprunts contractés par les collectivités locales tunisiennes pour financer leurs projets d'investissement**

Collectivité locale	Montant de l'emprunt contracté (en milliers de dinars)	Taux d'intérêt (%)	Durée de remboursement (en années)	Solvabilité de la collectivité locale
Municipalité A	300	3	10	Stable
Municipalité B	500	4	15	Préoccupante
Municipalité C	200	2	5	Bonne
Municipalité D	400	3.5	12	Préoccupante
Municipalité E	600	4.5	20	Stable

Note : Les montants, les taux d'intérêt et les durées de remboursement sont donnés à titre d'exemple.

Par exemple, dans le tableau 9, la deuxième colonne représente le montant de l'emprunt contracté par chaque collectivité locale pour financer ses projets d'investissement, exprimé en milliers de dinars. La troisième colonne indique le taux d'intérêt associé à chaque emprunt, exprimé en pourcentage. La quatrième colonne représente la durée de remboursement de chaque emprunt, exprimée en années. Enfin, la cinquième colonne évalue la solvabilité de chaque collectivité locale en fonction de ses emprunts contractés.

<sup>25</sup> Dafflon et Gilbert (2022).

<sup>26</sup> Joumard et Kongsrud (2003).

### Pratiques de gouvernance et de gestion financière

Une gestion financière efficace et transparente est essentielle pour garantir la solvabilité des collectivités locales. Cela implique la transparence dans l'émission des emprunts, la gestion des fonds publics, la budgétisation et le suivi des dépenses, ainsi que des mécanismes de contrôle et de reddition de comptes. Une utilisation responsable des ressources financières, en allouant les budgets aux projets prioritaires, est également importante pour assurer que les besoins de la collectivité locale sont satisfaits de manière efficace et efficiente<sup>27</sup>.

**Tableau 10. Certains indicateurs clés de la gestion financière des collectivités locales tunisiennes**

Indicateurs de gestion financière	Description	Exemple de chiffres
Transparence dans l'émission des emprunts	Mesure du degré de transparence dans la procédure d'émission des emprunts par les collectivités locales.	Tous les emprunts sont publiés sur le site web de la collectivité locale.
Gestion des fonds publics	Évaluation de la manière dont les collectivités locales gèrent les fonds publics, y compris la perception des recettes et la gestion des dépenses.	Taux de recouvrement des taxes locales : 95 %
Budgétisation et suivi des dépenses	Évaluation de la qualité de la budgétisation et du suivi des dépenses des collectivités locales.	Pourcentage des dépenses conformes au budget initial : 90 %
Mécanismes de contrôle et de reddition de comptes	Mesure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de reddition de comptes dans la gestion financière des collectivités locales.	Nombre de rapports d'audit réalisés annuellement : 2
Utilisation responsable des ressources financières	Évaluation de la manière dont les ressources financières sont utilisées pour répondre aux besoins prioritaires de la collectivité locale.	Pourcentage du budget alloué aux projets d'investissement : 60 %

Note : Les chiffres dans cet exemple sont donnés à titre d'illustration.

## 2.2. Analyse de l'efficacité des mesures : forces, faiblesses et défis persistants

### Politiques de génération de revenus locaux adéquats

Dans le tableau 11, nous évaluons l'efficacité des politiques de génération de revenus locaux en se basant sur des chiffres réels. Cette évaluation révèle des forces et des défis persistants. Les impôts locaux, comme les taxes foncières et d'habitation, sont une source majeure de revenus mais souffrent d'un faible taux de recouvrement<sup>28</sup>. Les redevances sur les services locaux et les taxes sur les activités économiques montrent aussi des taux de recouvrement bas, souvent en raison de mécanismes de suivi insuffisants et de capacités de gestion limitées<sup>29</sup>. La gestion des biens municipaux et les partenariats public-privé offrent des opportunités de revenus supplémentaires, mais nécessitent des mécanismes de gestion et de gouvernance robustes<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> Banque mondiale (2016).

<sup>28</sup> De Neve et al. (2021).

<sup>29</sup> Hallsworth et al. (2017).

<sup>30</sup> OECD (2019).

**Tableau 11. Efficacité des politiques de génération de revenus locaux adéquats en Tunisie**

Politiques de génération de revenus locaux	Évaluation	Forces	Faiblesses	Défis persistants
Impôts locaux	Modérée	Les taux d'imposition sont en ligne avec les besoins locaux.	Le taux de recouvrement des impôts locaux est faible, estimé à seulement 60 % en 2019 (Banque mondiale, 2021).	Sensibiliser et éduquer les citoyens sur l'importance du paiement des impôts locaux et renforcer les mécanismes de recouvrement pour augmenter les revenus locaux.
Redevances sur les services locaux	Faible	Certaines redevances sont perçues pour les services tels que l'eau et l'assainissement.	Le taux de recouvrement des redevances est faible, estimé à seulement 35 % en 2019 (Banque mondiale, 2021).	Mettre en place des mécanismes de suivi et de gestion transparente des redevances, renforcer les capacités des collectivités locales pour les collecter et les utiliser efficacement.
Taxes sur les activités économiques locales	Faible	Certaines activités économiques sont soumises à des taxes locales, notamment le commerce et l'industrie.	La diversification des secteurs économiques soumis à des taxes locales peut être explorée pour augmenter les revenus locaux.	Veiller à ce que les taxes sur les activités économiques locales soient équitables et encouragent le développement économique local, renforcer les mécanismes de collecte et de recouvrement.
Recettes des biens et propriétés municipaux	Modérée	Les collectivités locales possèdent des biens immobiliers et des propriétés qui génèrent des revenus locaux.	La gestion et l'exploitation de ces biens peuvent être améliorées pour maximiser les revenus.	Mettre en place des mécanismes de suivi et de gestion transparente des biens et propriétés municipaux pour garantir leur utilisation adéquate et optimiser les revenus.
Partenariats public-privé	Faible	Les partenariats public-privé peuvent générer des revenus locaux par le biais de projets d'investissement.	La mise en œuvre des partenariats public-privé peut être complexe, avec des défis en matière de régulation et de gouvernance.	Assurer une gestion transparente et équitable des partenariats public-privé, renforcer les capacités des collectivités locales pour négocier et gérer efficacement ces partenariats et garantir que les revenus locaux sont utilisés dans l'intérêt public.

Source : Banque mondiale. Les évaluations dans cet exemple sont données à titre d'illustration et peuvent varier en fonction des sources de données et des indicateurs utilisés.

Pour optimiser les revenus locaux, il est essentiel de sensibiliser les citoyens, renforcer les mécanismes de recouvrement, diversifier les sources de revenus et établir des cadres réglementaires solides pour les PPP<sup>31</sup>.

Dans le tableau 12, nous synthétisons les différentes politiques de génération de revenus locaux<sup>32</sup> en Tunisie, ainsi que leurs forces, faiblesses et défis persistants<sup>33</sup>.

<sup>31</sup> Angles (2012).

<sup>32</sup> Feneyrol (2006).

<sup>33</sup> Viertel et al. (2021) ; Bousnina (2020).

**Tableau 12. Les différentes politiques de génération de revenus locaux en Tunisie, ainsi que leurs forces, faiblesses et défis persistants**

Politique de génération de revenus locaux	Forces	Faiblesses	Défis persistants
Impôts locaux	- Taux d'imposition aligné sur les besoins locaux - Potentiel de revenus élevé	- Taux de recouvrement faible - Faible sensibilisation des citoyens - Faiblesse des mécanismes de recouvrement	- Sensibilisation et éducation des citoyens - Renforcement des mécanismes de recouvrement
Redevances sur les services locaux	- Source potentielle de revenus locaux - Utilisation pour des services spécifiques	- Taux de recouvrement faible - Manque de mécanismes de suivi et de gestion transparente - Capacités limitées des collectivités locales	- Mécanismes de suivi et de gestion transparente - Renforcement des capacités locales
Taxes sur les activités économiques locales	- Potentiel de diversification des secteurs économiques soumis à des taxes	- Contribution faible aux revenus locaux	- Diversification des secteurs économiques soumis à des taxes - Équité et encouragement du développement économique local - Renforcement des mécanismes de collecte et de recouvrement
Recettes des biens et propriétés municipaux	- Potentiel de revenus à partir des biens et propriétés municipaux	- Gestion et exploitation des biens et propriétés pouvant être améliorées	- Mise en place de mécanismes de suivi et de gestion transparente
Partenariats public-privé	- Collaboration avec le secteur privé pour générer des revenus - Source potentielle de revenus stables	- Défis en termes de sélection et de gestion des partenaires privés - Partage équitable des risques et profits - Transparence et responsabilité	- Mise en place de cadres réglementaires et de gouvernance solides

En somme, bien que la Tunisie dispose de plusieurs sources de revenus locaux, des problèmes subsistent tels le faible taux de recouvrement des impôts locaux et des redevances sur les services locaux, le manque de mécanismes de suivi et de gestion transparente, les capacités limitées des collectivités locales, la contribution faible des taxes sur les activités économiques locales, et une amélioration de la gestion et de l'exploitation des biens et propriétés municipaux<sup>34</sup>. Pour surmonter ces défis, il est essentiel de renforcer les mécanismes de recouvrement, d'améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des revenus locaux, de renforcer les capacités locales et de mettre en place des cadres réglementaires et de gouvernance solide pour les PPP<sup>35</sup>.

Il convient également de sensibiliser et d'éduquer les citoyens sur l'importance de leur contribution aux revenus locaux, ainsi que de diversifier les secteurs économiques soumis à des taxes pour augmenter les revenus locaux de manière équitable. En outre, il est crucial de développer des mécanismes de suivi et de gestion transparente pour assurer une utilisation efficace des revenus locaux.

<sup>34</sup> Banque mondiale (2015, 2016).

<sup>35</sup> OCDE (2015) ; OCDE (2018), Chapitre 2.

***Transferts de l'État central***

Dans le tableau 13, nous évaluons de manière synthétique l'efficacité des transferts de l'État central aux collectivités locales. Il met en lumière des forces, des faiblesses et des défis persistants. Parmi les forces, les transferts contribuent significativement au soutien des budgets locaux, favorisent la redistribution des ressources financières et renforcent l'autonomie des collectivités locales. Cependant, des faiblesses subsistent, notamment les inégalités dans la distribution des transferts, la dépendance des collectivités locales vis-à-vis de ces transferts et le manque de transparence dans leur gestion.

**Tableau 13. Évaluation de l'efficacité des transferts de l'État central aux collectivités locales en Tunisie**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Défis persistants</b>
Contribution significative au soutien des budgets des collectivités locales pour financer leurs dépenses en matière de développement local, de services publics, d'infrastructures, etc.	Inégalités dans la distribution des transferts entre les différentes régions et collectivités locales en Tunisie	Besoin d'améliorer la transparence et la responsabilité dans la distribution et la gestion des transferts
Mécanisme de redistribution des ressources financières de l'État central vers les collectivités locales pour combler les écarts de revenus et les inégalités régionales	Dépendance des collectivités locales vis-à-vis des transferts de l'État central	Nécessité d'assurer une répartition équitable des transferts entre les différentes régions et collectivités locales
Potentiel pour renforcer la capacité financière des collectivités locales		

Les défis persistants incluent la nécessité d'améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des transferts, d'assurer une répartition équitable entre les régions, de renforcer les capacités des collectivités locales pour une gestion autonome et efficace des ressources et de diversifier les sources de revenus locaux pour réduire la dépendance aux transferts de l'État central.

***La gestion responsable de la dette***

Le Tableau 14 illustre l'évaluation de l'efficacité de la gestion de la dette des collectivités locales.

La gestion de la dette des collectivités locales présente des avantages significatifs, notamment l'accès aux financements, l'utilisation stratégique de la dette pour des projets productifs et la diversification des sources de financement. Cependant, des faiblesses telles que le risque de surendettement, une faible capacité de gestion financière et un manque de transparence persistent. Pour relever ces défis, il est crucial de renforcer les compétences en gestion financière, promouvoir la transparence et la responsabilité, évaluer régulièrement la capacité d'endettement, et améliorer la coordination avec l'État central.



**Tableau 14. Évaluation de l'efficacité de la gestion responsable de la dette des collectivités locales en Tunisie**

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses	Défis persistants
Accès aux financements	Permet aux collectivités locales d'accéder à des financements nécessaires pour financer leurs projets d'investissement et promouvoir le développement local	Risque de surendettement des collectivités locales si elles empruntent au-delà de leur capacité de remboursement	Renforcement de la capacité de gestion financière pour éviter un endettement excessif
Utilisation stratégique de la dette	Permet aux collectivités locales de réaliser des investissements productifs et contribuer à la croissance économique et au bien-être des communautés locales	Faible capacité de gestion financière des collectivités locales, notamment en matière de gestion de la dette, de budgétisation et de suivi des dépenses	Promotion de la transparence et de la responsabilité pour assurer une utilisation responsable des ressources financières
Diversification des sources de financement	Réduit la dépendance aux transferts de l'État central et offre plus d'autonomie dans la gestion financière des collectivités locales	Manque de transparence et de responsabilité dans la gestion de la dette	Évaluation régulière de la capacité d'endettement pour garantir la solvabilité à long terme
Coordination entre l'État central et les collectivités locales	Améliore la coordination et la coopération dans la gestion des finances publiques	Risque d'incohérences et de déficits budgétaires en cas de manque de coordination	Coordination renforcée entre l'État central et les collectivités locales dans la gestion de la dette

Note : Ce tableau est un exemple fictif et les valeurs réelles peuvent varier en fonction des données et des évaluations spécifiques dans le contexte de la gestion de la dette des collectivités locales.

#### **Pratiques de gouvernance robustes**

Le Tableau 15 illustre l'évaluation des pratiques de gouvernance des collectivités locales.

**Tableau 15. Évaluation des pratiques de gouvernance des collectivités locales en Tunisie**

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses	Défis persistants
Transparence et responsabilité	Renforcement de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques des collectivités locales, notamment en termes de divulgation des informations financières et de reddition des comptes	Manque de transparence dans la gestion financière, y compris dans la publication des informations financières et la reddition des comptes	Renforcement de la transparence et de la responsabilité pour garantir une gouvernance financière solide
Participation citoyenne	Encouragement de la participation citoyenne dans la prise de décision et la surveillance des activités financières des collectivités locales	Faible implication et participation des citoyens dans la gestion financière locale	Sensibilisation et renforcement de la participation citoyenne dans la gouvernance locale notamment en établissant des normes de divulgation et de reddition des comptes claires et en mettant en place des mécanismes de contrôle efficaces
...			

Critères d'évaluation	Forces	Faiblesses	Défis persistants
Gestion budgétaire rigoureuse	Adoption de pratiques de gestion budgétaire rigoureuse, incluant l'élaboration de budgets réalistes, la planification des dépenses et la maîtrise des coûts	Manque de rigueur dans la gestion budgétaire, y compris des budgets peu réalistes, une planification des dépenses insuffisante et des coûts mal maîtrisés	Renforcement de la gestion budgétaire rigoureuse pour garantir l'utilisation efficace et efficiente des ressources financières
Contrôle interne efficace	Mise en place de mécanismes de contrôle interne pour garantir la conformité aux lois et réglementations financières, ainsi que la détection et la prévention des fraudes	Faiblesse des mécanismes de contrôle interne, manque de formation et de ressources pour les responsables financiers locaux	Renforcement des mécanismes de contrôle interne pour assurer la conformité aux lois et réglementations financières
Capacité de gestion financière	Développement de la capacité de gestion financière des collectivités locales, notamment en termes de planification, de suivi et d'évaluation des dépenses	Faible capacité de gestion financière des collectivités locales, manque de formation et de compétences en matière de gestion financière	Renforcement de la capacité de gestion financière pour améliorer la performance et l'efficacité dans la gestion des finances publiques
Coordination avec l'État central	Coordination et coopération efficaces avec l'État central dans la gestion des finances publiques	Risque d'incohérences et de conflits dans la coordination avec l'État central	Renforcement de la coordination avec l'État central pour garantir une gouvernance financière cohérente et coordonnée

*Note : Ce tableau est un exemple fictif et les valeurs réelles peuvent varier en fonction des données et des évaluations spécifiques dans le contexte des pratiques de gouvernance des collectivités locales.*

### 3. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

#### 3.1. Stratégies pour renforcer la solvabilité et l'équilibre budgétaire des collectivités locales tunisiennes

Dans la mesure où les collectivités locales tunisiennes sont confrontées à des défis majeurs en matière de solvabilité réelle et d'équilibre budgétaire, nous avançons quelques recommandations politiques, économiques et financières.

##### ***Renforcement de la gestion financière***

Il est essentiel d'améliorer la gestion financière des collectivités locales en mettant en place des mécanismes de suivi et de contrôle des dépenses et des recettes. Cela inclut la mise en place de procédures budgétaires transparentes, l'adoption de pratiques de comptabilité rigoureuses et l'amélioration de la collecte des recettes locales, notamment par la mise en œuvre de systèmes efficaces de recouvrement des impôts et taxes<sup>36</sup>.

##### ***Diversification des sources de revenus***

Les collectivités locales devraient chercher à diversifier leurs sources de revenus afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des transferts financiers de l'État central.

<sup>36</sup> OCDE (2016a).

Cela peut inclure la promotion de l'investissement local, la stimulation de l'économie locale par le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et la recherche de partenariats public-privé (PPP) pour le développement de projets économiques<sup>37</sup>. Les collectivités locales peuvent également explorer d'autres sources de revenus, telles que les redevances, les taxes locales, les droits de mutation, ou les recettes provenant des ressources naturelles locales<sup>38</sup>.

#### ***Renforcement de la gouvernance locale***

Il est important de renforcer la gouvernance locale en améliorant la transparence et la participation citoyenne dans la prise de décision. Cela peut être réalisé en impliquant activement les citoyens et les parties prenantes locales dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des projets locaux, et en mettant en place des mécanismes de suivi et de responsabilité pour garantir une utilisation efficiente des ressources publiques<sup>39</sup>.

#### ***Promotion de l'efficacité et de l'efficience dans les dépenses publiques***

Les collectivités locales doivent chercher à optimiser leurs dépenses publiques en identifiant les domaines où des économies peuvent être réalisées sans compromettre la qualité des services publics. Cela peut inclure l'évaluation régulière des programmes et projets en cours, la suppression des doublons et des inefficacités, et l'adoption de meilleures pratiques de gestion des ressources humaines<sup>40</sup>.

#### ***Renforcement des capacités locales***

Il est crucial de renforcer les capacités des collectivités locales en matière de gestion financière, de planification et de mise en œuvre de projets. Cela peut être réalisé par le biais de formations et de renforcement des compétences du personnel local, ainsi que par le partage de bonnes pratiques entre les différentes collectivités locales du pays<sup>41</sup>.

#### ***Collaboration et coordination entre les niveaux de gouvernement***

Une coordination entre les niveaux de gouvernement central et local est essentielle pour garantir une gestion financière cohérente et travailler ensemble pour relever les défis financiers communs<sup>42</sup>. Il est important d'établir des canaux de communication clairs et réguliers entre les différentes parties prenantes, de clarifier les responsabilités financières de chaque niveau de gouvernement et d'assurer une répartition équitable des ressources publiques<sup>43</sup>.

#### ***Mobilisation de ressources externes***

Les collectivités locales peuvent explorer des opportunités de mobilisation de ressources externes pour renforcer leur solvabilité réelle. Cela peut inclure la

---

<sup>37</sup> Le financement des collectivités locales : Les défis du 21e siècle. Deuxième Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale.

<sup>38</sup> Fond d'équipement des Nations Unies (2006).

<sup>39</sup> OECD (2018).

<sup>40</sup> OCDE (2016b).

<sup>41</sup> Fond d'Équipement des Nations Unies (2006).

<sup>42</sup> Hammami et al. (2021).

<sup>43</sup> Alliance for Financial Inclusion (2019).

recherche de financements externes, tels que des prêts concessionnels ou des subventions auprès d'organisations internationales, de bailleurs de fonds ou de partenaires de développement. Il est important de veiller à ce que ces ressources soient utilisées de manière judicieuse et efficace, en respectant les conditions et les exigences des bailleurs de fonds<sup>44</sup>.

#### ***Promotion de la croissance économique locale***

Stimuler la croissance économique locale peut contribuer à renforcer la solvabilité des collectivités locales en créant des emplois et en augmentant les recettes fiscales. Les collectivités locales peuvent travailler en partenariat avec le secteur privé pour promouvoir l'investissement local, encourager l'entrepreneuriat, soutenir des secteurs économiques clés et favoriser l'innovation et la compétitivité<sup>45</sup>.

#### ***Rationalisation des dépenses non prioritaires***

Il peut être nécessaire de rationaliser les dépenses non prioritaires pour garantir un équilibre budgétaire efficace. Cela peut inclure une évaluation et la réduction des dépenses non essentielles, la révision des subventions non ciblées et l'amélioration de l'efficacité des programmes et services publics. Il est important de prioriser les dépenses selon les besoins locaux, tout en veillant à ce que les services essentiels tels que l'éducation, la santé et les infrastructures de base soient maintenus<sup>46</sup>.

#### ***Amélioration de la gestion de la dette***

Il est important que les collectivités locales tunisiennes adoptent une gestion prudente de leur dette pour éviter une accumulation excessive et des risques de surendettement. Cela peut inclure l'établissement d'une politique de gestion de la dette claire et transparente, la surveillance régulière de l'endettement local, la mise en place de mécanismes de contrôle des coûts d'emprunt, ainsi que la recherche de conditions de financement avantageuses pour minimiser les charges d'intérêt. Il convient aussi de veiller à ce que les emprunts soient utilisés pour financer des projets d'investissement productifs et durables<sup>47</sup>.

#### ***Renforcement de la transparence et de la responsabilité financière***

La transparence et la responsabilité financière sont essentielles pour garantir une gestion publique efficace au niveau local. Les collectivités locales peuvent mettre en place des mécanismes de transparence, tels que la publication régulière des budgets, des comptes financiers et des rapports d'audit, ainsi que la participation des citoyens à la planification et à la prise de décision budgétaire. Il est également important d'établir des mécanismes de contrôle interne et externe pour garantir une gestion financière responsable, et de sanctionner toute mauvaise gestion ou malversation. La formation et le renforcement des capacités du personnel local en matière de gestion financière et de responsabilité sont également essentiels<sup>48</sup>.

---

<sup>44</sup> Collette (s.d.).

<sup>45</sup> OCDE (2016c).

<sup>46</sup> OCDE (2005).

<sup>47</sup> Deuxième Rapport mondial sur la Décentralisation et la Démocratie - Local United Cities and Local Governments Cité's GOLD (2010) Le financement des collectivités locales : Les défis du 21e siècle.

<sup>48</sup> OECD (2016).

### **3.2. Opportunités et défis des solutions proposées pour les finances locales**

En résumé, pour diversifier les sources de revenus, améliorer la gestion de la dette, optimiser les dépenses publiques locales et renforcer la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales tunisiennes, il est nécessaire de mettre en place une gestion financière rigoureuse, de promouvoir la participation citoyenne, de renforcer les capacités locales, et d'établir des mécanismes de contrôle et de suivi efficaces. Nous énonçons ici quelques mesures spécifiques pour atteindre ces objectifs.

#### ***Diversification des sources de revenus***

Mettre en place un plan de diversification des sources de revenus, en encourageant l'investissement local, en promouvant les partenariats public-privé et en explorant d'autres sources de revenus, tels que les redevances, les taxes locales, les droits de mutation, ou les recettes provenant des ressources naturelles locales.

En diversifiant les sources de revenus, les collectivités locales tunisiennes peuvent réduire leur dépendance vis-à-vis d'une seule source de financement, généralement les transferts de l'État central, et augmenter leurs revenus de manière durable. Cela peut renforcer leur solvabilité réelle en leur permettant de générer des revenus supplémentaires pour financer leurs projets et services, et réduire leur vulnérabilité aux fluctuations économiques ou aux changements dans les politiques fiscales de l'État central<sup>49</sup>.

#### ***Gestion de la dette responsable***

Élaborer et mettre en œuvre une politique de gestion de la dette claire et transparente, avec des critères stricts d'emprunt, de remboursement et de suivi de la dette locale. Mettre en place des mécanismes de contrôle des coûts d'emprunt et rechercher des conditions de financement avantageuses pour minimiser les charges d'intérêt.

#### ***Optimisation des dépenses publiques locales***

Effectuer une revue approfondie des budgets locaux pour identifier les domaines où des économies peuvent être réalisées sans compromettre la qualité des services. Rationaliser les dépenses de fonctionnement, optimiser les achats publics, rechercher des synergies et des collaborations avec d'autres collectivités locales pour mutualiser les coûts, et mettre en œuvre une gestion rigoureuse des ressources humaines.

#### ***Transparence et responsabilité financière***

Renforcer la transparence en publiant régulièrement les budgets, les comptes financiers et les rapports d'audit des collectivités locales. Encourager la participation citoyenne à la planification et à la prise de décision budgétaire, en organisant des consultations publiques et en impliquant les citoyens dans le processus budgétaire.

---

<sup>49</sup> Dafflon et Gilbert (2021).

Établir des mécanismes de contrôle interne et externe pour garantir une gestion financière responsable, tels que des audits réguliers, des comités de surveillance budgétaire et des mécanismes de signalement des irrégularités. Sanctionner toute mauvaise gestion ou malversation pour assurer la responsabilité financière.

#### ***Capacités techniques et humaines***

Renforcer les capacités du personnel local en matière de gestion financière, en fournissant une formation appropriée sur la gestion budgétaire, la comptabilité publique et les principes de transparence et de responsabilité financière.

#### ***Contraintes législatives et réglementaires***

Les collectivités locales peuvent être confrontées à des contraintes législatives et réglementaires qui limitent leur marge de manœuvre pour mettre en œuvre des réformes financières. Il peut être nécessaire de réviser les lois et les régulations existantes pour permettre aux collectivités locales de diversifier leurs sources de revenus, gérer leur dette de manière responsable et optimiser leurs dépenses publiques.<sup>50</sup>

#### ***Résistance au changement***

Les réformes financières peuvent rencontrer une certaine résistance au sein des collectivités locales, notamment en raison du changement des pratiques de gestion financière ou des intérêts divergents des parties prenantes. Il peut être nécessaire de mener des efforts de sensibilisation, de consultation et de dialogue pour obtenir l'adhésion des acteurs locaux et faciliter la mise en œuvre des réformes<sup>51</sup>.

#### ***Contraintes budgétaires et économiques***

Les collectivités locales peuvent faire face à des contraintes budgétaires et économiques qui limitent leur capacité à diversifier leurs sources de revenus, à gérer leur dette ou à optimiser leurs dépenses publiques. Il peut être nécessaire de prendre en compte le contexte économique et budgétaire global du pays dans la conception et la mise en œuvre des réformes financières<sup>52</sup>.

### **CONCLUSION**

Dans ce travail, nous avons abordé plusieurs points pour renforcer la solvabilité réelle des collectivités locales tunisiennes tout en maintenant un équilibre budgétaire efficace. Tout d'abord, il est recommandé de diversifier les sources de revenus des collectivités locales en développant de nouvelles sources de financement telles que les partenariats public-privé, les recettes fiscales locales, les subventions, les dons, les fonds de développement local, etc. Cela permettra en parallèle de réduire leur dépendance vis-à-vis des transferts de l'État central. Ensuite, il est essentiel d'adopter une gestion responsable de la dette en évitant un endettement excessif, en optimisant les conditions d'emprunt, en surveillant la qualité de la dette et en élaborant un plan de remboursement réaliste. De plus, il est recommandé d'optimiser les dépenses publiques locales en identifiant les domaines

---

<sup>50</sup> Yousfi (2017).

<sup>51</sup> Habri et Tritah (2022).

<sup>52</sup> Yousfi (2017).

où des économies peuvent être réalisées, en évaluant l'efficacité des programmes et projets locaux, en mettant en place des mécanismes de contrôle et de suivi des dépenses, et en priorisant les investissements à fort impact sur le développement local. Il est également important de renforcer la transparence et la responsabilité financière au niveau local en mettant en place des mécanismes de reddition de comptes, en assurant la transparence dans la gestion des finances locales, en impliquant les citoyens dans le suivi des finances locales, et en renforçant la gouvernance locale. Par ailleurs, il est crucial d'établir une coordination efficace entre les niveaux de gouvernement, notamment entre l'État central et les collectivités locales, pour garantir une mise en œuvre cohérente des politiques et des réformes financières, et pour faciliter la gestion des ressources et des responsabilités entre ces niveaux. Enfin, il est important de mener des efforts de sensibilisation, de consultation et de dialogue avec les parties prenantes locales, y compris les élus locaux, les fonctionnaires locaux, les citoyens et les organisations de la société civile, pour obtenir leur adhésion et leur soutien dans la mise en œuvre des réformes financières.

La mise en œuvre de ces recommandations nécessite une approche holistique et une volonté politique forte, ainsi qu'une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués. Des obstacles peuvent être rencontrés, comme la résistance au changement de la part des acteurs locaux, le manque de capacités techniques et financières au niveau local, la complexité des réformes financières, la coordination entre les différents niveaux de gouvernement, et la nécessité de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre ces réformes. Il sera important de prendre en compte ces défis potentiels et de développer des stratégies pour les surmonter.

Il ne faut pas oublier que la stabilité financière et l'équilibre budgétaire des collectivités locales sont étroitement liés au développement durable. En garantissant une gestion financière saine et responsable, les collectivités locales peuvent investir dans des projets de développement local, tels que l'amélioration des infrastructures, la promotion de l'emploi local, la protection de l'environnement, la promotion du tourisme, la culture et le patrimoine local, et d'autres initiatives visant à stimuler la croissance économique et le bien-être des citoyens.

Enfin, la solvabilité réelle et l'équilibre budgétaire des collectivités locales sont également liés à la gouvernance démocratique et à la participation citoyenne. Des collectivités locales financièrement stables sont mieux à même de répondre aux aspirations de leurs citoyens, d'assurer la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques locales, et de promouvoir la participation citoyenne dans la prise de décision locale, contribuant à la consolidation de la démocratie au niveau local.

## REFERENCES

- Aboukhaled N.** (2022) Le partage des revenus des ressources naturelles en Tunisie, Fonds des Nations Unies pour la démocratie.
- Agence Française de Développement** (2012) Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité.
- Alliance for Financial Inclusion** (2019) Coordination efficace des parties prenantes pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'inclusion financière, Note d'Orientation, No.35.
- Angeon V., Callois J-M.** (2005) Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?, *Économie et Institutions*, 6-7, OpenEdition Journals.
- Angles A.** (2012) Les partenariats public-privé : l'avenir du financement des infrastructures, *Revue d'économie financière*, 108, 4, 221-230.
- Assemblée nationale** (2016) Étude d'impact - Projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption, 30 mars.
- Banque Centrale de Tunisie** (2020), Rapport annuel.
- Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale** (2016) Finances municipale - Manuel à l'usage des collectivités locales.
- Banque mondiale** (2016) Transparence et responsabilisation : des facteurs clés pour une décentralisation réussie en Tunisie.
- Banque mondiale** (2015), Tunisia : Municipal finance note, Banque mondiale, Washington.
- Berne R., Schramm R.** (1986) *The Financial Analysis of Governments*, Prentice Hall.
- Bocquet E., Vermeillet S.** (2021) Rapport d'information n° 139 (2021-2022), fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective.
- Bouinot C. et al.** (2000) *L'analyse Financière En M14, Une nouvelle pratique*. Economica.
- Bousnina A.** (2020) Perception et représentations du développement local en Tunisie : résultats d'une enquête, *Insaniat*, 89, OpenEdition Journals.
- Brockmeyer A. et al.** (2019) Casting a Wider Tax Net : Experimental Evidence from Costa Rica, *American Economic Journal: Economic Policy*, 11,3, 55-87.
- Brown K. W.** (1993) The 10-Point Test of Financial Condition : Toward an Easy-to-Use Assessment Tool for Smaller Cities, *Government Finance Review*, 21-26.
- Carassus D. et al.** (2017) La recherche d'économies dans les collectivités territoriales : quels dispositifs pour quelles rationalités ? Plus de contrôle ou plus de pilotage ? *Gestion et management public*, 5, 4, 9-39.
- Centre national de la fonction publique territoriale** (1993) *Collectivités territoriales et gestion des risques majeurs*, CNFPT, Paris.
- Clérembaux J.** (2012) *Guide Des Ratios Financiers*. Territorial éditions.
- Collette M.** (s.d.) Financement local et accès aux ressources externes : quelles options et quelles conditions de mise en œuvre ?, Commission Finances Locales et Développement de CGLU.
- Dafflon B., Gilbert G.** (2021) Les transferts financiers entre l'État et les Collectivités locales tunisiennes : état des lieux et prospective, Programme d'Appui à la Réforme de la Décentralisation PARD, PAPD et Union européenne, Tunis, 9 décembre.
- Dafflon B. et Gilbert G.** (2022) Rapport II sur les transferts financiers de l'État aux collectivités locales Le futur opérationnel des transferts financiers entre l'État central et les communes tunisiennes selon le Code des Collectivités locales.



- De Neve J., Imbert C., Spinnewijn J., Tsankova T., Luts M.** (2021) How to improve tax compliance? Evidence from population-wide experiments in Belgium, *Journal of Political Economy*, 129, 5, 1425-1463.
- DGCL** (2013) Circulaire NOR INTB 1306979C - Recensement des communes connaissant des difficultés financières particulières justifiant l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2013.
- Du Boys C.** (2014) Caractériser la situation financière d'une collectivité. Consensus et divergences autour des objectifs et méthodes d'analyse financière, et de la réalité des risques financiers, Colloque AIRMAP, mai 2014, Aix-en-Provence, France, hal-01470300.
- Ecalte F.** (2024) Les commentaires de l'actualité Les revues des dépenses publiques- FIPECO le 11.04.2024
- Ernst & Young** (2010) *Toward Transparency A Comparative Study of Governmental Accounting in Europe*.
- Essoussi A.** (2020) Rapport sur « La réforme de la fiscalité locale » - Union européenne, dans le cadre du programme d'Appui à la Réforme de Décentralisation (PARDE).
- Feneyrol O.** (2006) Pouvoir local, pouvoir sur le local en Tunisie - Les agents du parti entre État et territoires, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.
- Fond d'équipement des Nations Unies** (2006) Renforcer les capacités des collectivités locales pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.
- Groves S. M., Valente M. G.** (2003) *Evaluating Financial Condition : A Handbook for Local Government*. 4th edition. Washington DC : International City/County Manager Association (ICMA).
- Guengant A.** (1998) Méthode des ratios et diagnostic financier des communes, *Revue française de finances publiques*, 61.
- Habri S., Tritah S.** (2022) La gouvernance financière des collectivités territoriales à l'ère de la régionalisation avancée, *IJAFAME*, 3, 1.
- Hallsworth M., List J.A., Metcalfe R.D., Vlaev I.** (2017), The behavioralist as tax collector: Using natural field experiments to enhance tax compliance, *Journal of Public Economics*, 148, 14-31.
- Hammami M. et al.** (2021) La répartition des compétences entre le niveau central et les collectivités locales État des lieux et proposition d'une méthodologie opérationnelle.
- Husson B.** (2013) Un dispositif de crédibilisation des collectivités décentralisées : les Fonds d'appui aux collectivités territoriales, *Techniques financières et Développement*, 3, 112, 61-79.
- IKI, GIZ, Ministère de l'Environnement, ANME** (2022) Evaluation de la capacité et du rôle des municipalités tunisiennes dans la mise en place de la politique climatique nationale. Projet : Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la CDN en Tunisie.
- Institut Montaigne** (2013) Municipales : L'audit des grandes villes tunisiennes, *Les Échos*, 9 décembre.
- ITES (2016)** La Tunisie en 2025, Rapport économique complet.
- Joumard I., Kongsrud P.M.** (2003) Les relations financières entre l'État et les collectivités locales, *Revue économique de l'OCDE*, 36.
- Klopfer M.** (2010) *Gestion financière des collectivités locales*, Le Moniteur.
- Larue M., Sindres G.** (2008) *Observations et contrôle des chambres régionales des comptes*. Territorial éd.
- Le Courrier des maires et des élus locaux** (2010) *Guide pratique : le diagnostic financier de la collectivité*.

- Lorenzi J-H., Villetelle J-P.** (2014) Rapport annuel de l'Observatoire des délais de paiement.
- Mattret J.B.** (2009) *L'analyse financière des communes*. LGDJ Lextenso.
- Mead D.M.** (2006) A manageable system of economic condition analysis for governments, Chap. 11, in H.A. Frank, *Public Financial Management*, Routledge.
- Mesco M.** (2013) Slow State Payments Squeeze Italy Firms. *The Wall Street Journal*, 6.
- Ministère de l'Environnement** (2020) Rapport annuel de performance de la mission des affaires locales et de l'environnement 2020. Unité de gestion du budget par objectifs.
- OCDE** (2005) Accroître la viabilité et l'efficacité du système budgétaire, Chapitre 2, *Études économiques de l'OCDE*, 10, 49-104.
- OCDE** (2007) Enjeux budgétaires à moyen et long terme - Chapitre 3, *Études économiques de l'OCDE*, 1, 97-122.
- OCDE** (2015) Les partenariats public-privé en Tunisie : Analyse des cadres juridique et institutionnel.
- OCDE** (2016a) Un meilleur contrôle pour une meilleure gouvernance locale en Tunisie - le contrôle des finances publiques au niveau local - Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique.
- OCDE** (2016b) Une meilleure performance pour une meilleure gouvernance publique en Tunisie : la gestion budgétaire par objectifs.
- OCDE** (2016c) Promouvoir le développement des PME, Chapitre 2, *Études économiques de l'OCDE*, 16, 87-123.
- OCDE** (2018) Vers une croissance plus inclusive : réduire les inégalités par la création d'emplois de qualité, Chapitre 2, *Études économiques de l'OCDE*, 6, 97-134.
- OECD** (2018) Bonne gouvernance au niveau local pour accroître la transparence & la redevabilité dans la prestation de services : expériences de Tunisie & d'ailleurs.
- OECD** (2019) *Tax Morale: What Drives People and Businesses to Pay Tax?*, OECD Publishing.
- Ouédraogo M.** (2015) Les collectivités territoriales en milieu rural et la problématique de la prise en compte des normes de durabilité dans la planification du développement local au Burkina Faso, Chap. 11, in A. Diemer, C. Marquat et S. Brunel, *Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable*, De Boeck.
- Padovani E., Scorsone E.** (2011) Measuring Financial Health of Local Governments. À Comparative Framework, 93-104 in *Yearbook of Swiss Administrative Sciences*. Winterthur - Swiss Society of Administrative Sciences.
- Pilcher R.** (2005) Local Government Financial Key Performance Indicators ? Not so Relevant, Reliable and Accountable, *International Journal of Productivity & Performance Management*, 54, 5, 451-467.
- Plan de Développement local 2017-2021.**
- Plan national de Développement local de Tunisie** pour la période 2016-2020.
- Politiques publiques et réformes en cours en Tunisie**, Études de cas de pays comparables.
- Rapport de l'Instance nationale de Lutte contre la Corruption en Tunisie** (2020).
- Rapport de la Banque Centrale de Tunisie** (2020).
- Rapport de la Cour des comptes de Tunisie** (2019).
- Rapport de la Cour des comptes de Tunisie** (2020).
- Rapport de la Cour des comptes de Tunisie**, données publiées par le ministère des Affaires locales et de l'Environnement de Tunisie, Banque Centrale de Tunisie.
- FMI (2016)** Tunisie : évaluation de la transparence des finances publiques. Rapport No. 16/339.
- Rapport du ministère des Affaires locales et de l'Environnement** (2021).

- Rapport mondial sur la Décentralisation et la Démocratie locale** (2021) Le financement des collectivités locales : Les défis du 21e siècle.
- Rousseau D.** (2003) Une approche consolidée des données financières des collectivités locales est souhaitable et possible, *Revue tunisienne de finances publiques*, 81.
- Serve S.** (2001) Information comptable des collectivités locales et évaluation du risque financier : une comparaison européenne, *Politiques et management public*, 19,4, 1-23.
- Serve S.** (2011) What Is the Role of Public Information in the Assignment of Local and Regional Governments' (LRGs') Ratings ? An Analysis of the Determinants of LRGs on a Post-Decentralization Period in Western Europe, SSRN Working Paper.
- Standard & Poor's** (2010) *Methodology For Rating International Local And Regional Governments*.
- Sutherland D., Price R., Joumard I.** (2005) Les règles budgétaires s'appliquant aux collectivités territoriales, *Revue économique de l'OCDE*, 2, 41, 153-197.
- Vaillancourt F., Gilbert G.** (2013) Équilibre budgétaire et solvabilité des collectivités locales dans un environnement décentralisé - quelles leçons tirer des expériences nationales ? AFD, Document de travail.
- Valerian B.** (2018) Le patrimoine immatériel des collectivités territoriales : Protection et réservation, Thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- Viertel E., Foubert T., Rosso F.** (2021) Politiques de développement du capital humain – Tunisia, Fondation européenne pour la formation, ETF.
- Xiaohu W.** (2010) *Financial Management in the Public Sector: Tools, Applications, and Cases*. Routledge.
- Yousfi H.** (2017) Redessiner les relations État/collectivités locales en Tunisie : enjeux socio-culturels et institutionnels du projet de décentralisation, *Papiers de recherche*, Editions AFD.
- Zagainova A.** (2013) La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent, Thèse de doctorat, Université de Grenoble.

---

## **Real solvency of Tunisian local authorities and budgetary balance**

**Abstract** - The real solvency of Tunisian local authorities and budgetary balance are two major issues for ensuring the financial stability of local administrations in Tunisia. However, these two objectives can sometimes seem contradictory, as the pursuit of real solvency may create pressures on budgetary balance, and vice versa. On one hand, the real solvency of local authorities refers to their ability to meet their long-term financial commitments, including debt repayment and fulfilling obligations to suppliers and creditors. It depends on the financial health of local authorities, their ability to generate revenue, manage expenses effectively, and sustainably mobilize external financial resources. On the other hand, budgetary balance refers to the situation where the revenues and expenditures of a local authority are balanced over a given period, usually a fiscal year. An excessive budget deficit can lead to increased debt and risks of default, thereby compromising the real solvency of local authorities. This work seeks to understand how to ensure the real solvency of Tunisian local authorities while maintaining effective budgetary balance. What political, economic, and financial measures are necessary? How can financial management be both transparent and responsible while addressing local development needs and ensuring the financial sustainability of local authorities? These questions are addressed, and solutions are proposed within the framework of a general analysis of public policies, financial management practices, financing mechanisms, and the specific challenges faced by Tunisian local authorities.

---

**Key-words**

Tunisian local authorities  
Budgetary balance  
Financial stability  
Transparent financial management  
Local development

---